
CLAUDIA RUIZ : Bonjour, bonsoir. Bienvenue à cet appel d'AFRALO en ce jeudi 23 avril 2020 à 16h00 UTC du groupe de travail sur les principes opérationnels.

Nous avons avec nous Isaac Maposa, Jules Nizeyimana, Seun Ojedeji, Hadia Elminiawi, Emmanuel Mfitumukiza et Ben Kyemba. Du côté français, nous avons Aziz Hilali et Michel Tchonang.

Nous avons reçu les excuses d'Abdeldjalil Bachar Bong, de Oreoluwa Lesi et de Bukola Oronti.

Nos interprètes pour aujourd'hui sont Isabelle et Jacques pour le français. Du personnel, nous avons Silva Vivanco et moi-même, Claudia Ruiz. Je m'occupe de la gestion de l'appel.

Avant de commencer, je vous rappelle de bien donner votre nom avant de prendre la parole pour la transcription et également de manière à ce que les interprètes puissent vous identifier dans les langues traduites. N'oubliez pas d'éteindre votre micro lorsque vous ne parlez pas pour éviter toute interférence. Merci beaucoup.

Je vous passe la parole, Isaac.

ISAAC MAPOSA : Bonjour, bonsoir à tous. J'espère que vous allez tous bien dans cette période difficile au niveau international. J'espère que vous êtes tous en sécurité.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

À l'ordre du jour, vous pouvez voir que nous avons déjà fait un récapitulatif des points de travail suite à notre dernier appel que nous allons voir. Nous allons également parler de la méthodologie de travail avec de récentes mises à jour qui ont été apportées grâce aux différents membres. Ensuite, nous allons regarder les thématiques que nous allons revoir, les sujets que nous allons réviser en groupe de travail et les questions qui doivent être prises en considération selon vous. Nous parlerons principalement de la section des membres dans le document des principes opérationnels. Ensuite, nous allons voir quels sont les points suivants, donc les étapes suivantes après l'appel d'aujourd'hui, donc nous allons réfléchir à la suite.

Je repasse la parole au personnel qui va nous faire un récapitulatif des points de travail du dernier appel.

SILVIA VIVANCO :

Isaac Maposa et Abdeldjalil devaient mettre la méthodologie sur Google Doc de manière à ce que tous les membres puissent la modifier et apporter leur contribution ; c'est fini.

Deuxième point : Isaac Maposa et Abdeldjalil doivent établir les catégories de la méthodologie de travail en trois étapes avec un calendrier pour suivre le progrès ; c'est effectué.

Troisième point : envoyer une invitation pour l'appel suivant ; ce qui est effectué.

C'est à vous maintenant Isaac. Merci. Isaac, si vous parlez, nous ne vous entendons pas. Votre micro doit être éteint.

ISAAC MAPOSA :

Pardon.

Nous passons au point suivant, donc la mise au point sur la méthodologie. Je vais vous faire part de là où nous en sommes en termes de méthodologie.

J'ai envoyé un lien vers la proposition, le premier jet. Vous avez également ce lien sur l'ordre du jour et je vais mettre également ce lien dans le chat. C'est un lien vers le document Google sur la proposition d'une méthodologie.

Nous avons fait une mise au point. Je l'ai partagée avec les membres du groupe de travail de manière à ce que nous puissions avoir votre point de vue. Et il n'y a que deux membres qui ont soumis leur opinion par rapport à cette mise à jour. Je ne sais pas si vous êtes tous d'accord sur ce qui a été apporté comme modifications ou peut-être que vous n'avez pas eu le temps. Vous avez le lien vers le document. Si vous voyez qu'il y a d'autres choses à inclure dans le document, n'hésitez pas à nous le dire. Il est ouvert, vous pouvez apporter vos modifications en tant que membres du groupe de travail.

Par rapport au document, regardons un petit peu. Nous avons souligné les objectifs du groupe de travail. Donc nous allons passer en revue les règles relatives aux membres individuels. Il s'agit des sections 5.6 à 5.12. Nous allons revoir les critères d'adhésion individuelle, la participation et la résignation des adhésions, les droits et les devoirs des membres individuels, le droit de vote et la participation à la prise de décision. Et

enfin, nous allons soumettre notre avis aux dirigeants sur les changements pertinents.

Ensuite en termes de méthodologie, il est demandé aux membres du groupe de travailler à ces différentes étapes. Nous avons trois étapes. Nous avons lu le document pour que les membres du groupe de travail sachent sur quoi nous travaillons. Nous avons terminé la phase 1 et nous en sommes à la phase 2 ; c'est donc ce dont on va parler maintenant, c'est notre prochain point de travail.

Premièrement, collecte des opinions et contributions des membres du groupe de travail. Comme je vous le disais, j'ai envoyé le document Google qui traite des questions dont nous allons parler. Nous le regarderons dans un instant.

Par ailleurs, il y a eu une question qui a été posée par rapport à la méthodologie, à la prise de décision. Nous avons suggéré d'utiliser la méthode du consensus. Cependant, j'aimerais avoir votre point de vue par rapport à cela. Je ne sais pas quel est votre sentiment. N'hésitez pas à me dire ce que vous en pensez. Je ne sais pas si la question de la décision était une question qui vous intéressait peu par rapport à cette méthodologie de décision. Je crois que tout est dans le document de travail. Donc s'il y a des contributions là-dessus, s'il y a des questions, c'est le moment.

Je vois que Seun a la main levée. Allez-y Seun.

SEUN OJEDEJI :

Merci.

Merci pour le document qui est très bien. Je voulais faire un commentaire par rapport au calendrier. Je le dis pour l'étape deux, l'étape dans laquelle nous sommes actuellement. C'est également l'étape où nous allons lancer le questionnaire, etc. Je crois que le délai est trop ambitieux, surtout étant donné les répercussions du covid-19. Donc c'est une suggestion que j'aimerais faire : changer le calendrier.

Par rapport à la prise de décision, il faut bien comprendre ce qu'est le vote à la majorité. Peut-être qu'on peut mettre entre crochets 50 plus 1 ou quelque chose comme cela pour bien être clair là-dessus. Je ne sais pas également quel est le nombre de membres que nous avons actuellement. Je pense que cette partie sur la prise de décision convient mais peut-être qu'il faudrait ajouter à la description, surtout en ce qui concerne la majorité. Sinon, ça va.

Voilà ce que je souhaite dire en termes de suggestions de modifications.

ISAAC MAPOSA :

Merci beaucoup Seun pour cette contribution. C'est entendu, nous allons ajuster le calendrier pour l'étape 2. Effectivement, tout le monde est confronté à différents enjeux dus au covid-19, donc tout le monde apprécierait sans doute un report des dates. Il y a des personnes qui ont du mal à avoir accès à internet donc effectivement, nous allons le prendre en considération et nous allons ajuster le calendrier et augmenter cette période à deux mois. Par rapport à la prise de décision, effectivement, nous pouvons ajuster ceci.

Y a-t-il d'autres contributions ? Sinon, nous pouvons passer au point suivant à l'ordre du jour. Nous allons maintenant parler des thématiques que nous allons passer en revue.

SEUN OJEDEJI :

Merci beaucoup. Je voulais que cela soit bien clair. Est-ce que ce texte est finalisé ou est-ce que nous y travaillons toujours ? En ce qui concerne la méthodologie, est-ce que nous avons bien statué là-dessus ? Est-ce que nous sommes d'accord pour adopter cette méthodologie ?

ISAAC MAPOSA :

Merci de cette question. Nous allons faire un petit travail d'édition sur le texte et une fois qu'on aura un peu modifié ce texte, je ne vois pas d'autres suggestions, mais vous pouvez mettre des commentaires. Il y a seulement deux personnes qui ont commenté à ce sujet. Nous allons laisser passer quelques jours et donc avoir un document finalisé. On peut travailler sur Google Doc ; nous le partagerons sur Google Doc en tout cas. Mais je crois que tout est maintenant dans le document sur la méthodologie et que tous les points ont été soulevés.

Cela vous convient de procéder de cette manière ?

SEUN OJEDEJI :

Oui, tout à fait. C'est très bien. Je l'ai mis sur le chat.

ISAAC MAPOSA :

Maintenant, nous allons passer au point principal. Nous allons revoir ces points. J'ai donc envoyé le document. Je sais qu'il est disponible également sur le chat. Nous allons parler aujourd'hui des critères pour les membres individuels, la participation et prise de décision et les droits et devoirs de membres individuels. Et nous allons voir quand nous allons revoir ces points, après trois ans ou quelle sera la prochaine étape une fois que nous aurons ces règles.

J'ai extrait la section sur laquelle nous allons travailler à partir de notre document. Vous l'avez à l'écran, 5.6, donc qui peut être membre individuel ? Actuellement, nous avons besoin de vos contributions en tant que membres du groupe. Si cela vous pose problème, vous pouvez mettre vos commentaires sur ce document pour que nous puissions commencer à avoir un retour et à collecter vos points de vue.

Vous pouvez regarder également les critères pour les membres individuels. Est-ce que nous maintenons ces critères ? Est-ce qu'il y a des problèmes au niveau de ces critères ? Est-ce qu'il y a des points que vous voulez soulever au niveau des critères pour être membre individuel ? La radiation de ces membres éventuellement, pourquoi est-ce que l'on va radier ces membres éventuellement ? Dans ces critères, est-ce qu'il y a quelque chose à modifier à ce niveau sur ce document ? Vous pouvez nous l'indiquer également.

On a besoin d'un retour de votre part sur ce libellé, sur ce texte. Est-ce que ce que vous avez à l'écran devant vous vous convient ? Qu'est-ce que nous avons à faire comme travail ? Il faut savoir si on va revenir sur cela, quelle sera la prochaine date de décision. Est-ce qu'on aura une

date précise ? Quelles seront les prochaines étapes à la suite de cette révision ?

Nous sommes ouverts à toute suggestion et j'encourage les membres du groupe de commencer à travailler sur ce document ou à soulever des points qui causent problème. C'est un document de travail, nous le savons. Nous avons pensé également à un questionnaire que l'on enverrait aux membres individuels actuels. Donc nous allons préparer un questionnaire, quelques questions que nous allons envoyer à des membres individuels pour avoir un retour de la part de membres individuels pour savoir quelle a été leur expérience à AFRALO, qu'est-ce qui convenait ou pas.

Je vais donner la parole aux membres du groupe. Je vois qu'il y a une main levée ; allez-y.

SEUN OJEDEJI :

Je suggèrerais que, si c'est possible, de réfléchir aux questions à poser aux membres individuels. Ce serait vraiment très bien de travailler à ces questions, de les avoir, parce que le retour qu'on va obtenir des membres individuels va être très important pour nous et va nous permettre de réviser le document et de bien connaître les problèmes qui se posent.

Je vois qu'on peut continuer notre travail. On peut faire les deux de manière concomitante, parallèle. Et je crois qu'il est important de préparer le questionnaire. Une fois que nous aurons le questionnaire, nous serons mieux informés de la situation des membres individuels.

Je voudrais confirmer, est-ce que ce questionnaire va être envoyé uniquement aux membres individuels ou est-ce qu'il sera envoyé à tous les membres d'AFRALO ? Est-ce qu'il va y avoir deux questionnaires différents, un pour les ALS et un pour les membres individuels ?

ISAAC MAPOSA :

Merci Seun. Ce sont de bonnes suggestions. Je crois que nous pouvons voir durant cette séance ce qu'en pensent les autres membres du groupe et penser à des questions, en effet, à poser. Et est-ce que nous allons poser ces questions uniquement aux membres individuels ou également aux ALS ou aux membres d'AFRALO ? Je pensais au départ uniquement les membres individuels mais maintenant, je pense qu'il serait important de recueillir l'opinion des membres du groupe parce qu'il semble intéressant également d'avoir des idées provenant d'ALS, provenant d'autres membres d'AFRALO. Donc peut-être que ce serait bien d'avoir un questionnaire pour tous les membres d'AFRALO. Je ne sais pas ce que vous en pensez. J'aimerais que vous nous disiez au niveau des membres du groupe ce que vous pensez de ce sondage, réservé ou pas aux membres individuels.

Je vais donner la parole à Aziz. Je vois qu'il a levé la main donc Aziz, vous avez la parole.

AZIZ HILALI :

Bonjour tout le monde.

Justement, je crois que je l'ai dit la dernière fois, je ne voudrais pas qu'on perde beaucoup plus de temps sur une évaluation des membres individuels que sur l'évaluation des ALS. Vu ma longue expérience au

niveau d'AFRALO, j'ai toujours demandé depuis qu'on a commencé à réfléchir [inaudible] si vous vous rappelez lors de notre dernière assemblée générale, on avait dit qu'on devrait se pencher bien sûr sur l'adhésion individuelle.

Mais nous devrions d'abord et je crois que c'est plusieurs gens et c'est un peu le cœur – je dis bien le cœur – de l'ALAC et d'AFRALO, ce sont nos ALS. J'avais soulevé le problème des ALS non actives. Il y en avait dans ce règlement d'Europe, nous avons aussi pris des décisions sur les ALS non actives et nous avons demandé à ce que le leadership d'AFRALO se penche sur cette question. On avait même mis des règles sur ce qu'est une ALS active, ce qu'est une ALS non active. Donc je pense qu'on perd notre temps sur l'adhésion individuelle et je préfère que ce groupe qui se constitue mette plus d'efforts sur l'évaluation de nos ALS. Nos ALS sont toujours en attente qu'on s'occupe d'eux, qu'on leur fasse des choses qui peuvent les intéresser. Et c'est sur cela qu'il faut s'engager.

Deuxième question, plutôt la dernière question que je voudrais soulever, il y a des ALS, il y en a au moins 4 que j'ai comptées lorsqu'on avait commencé à réfléchir sur ce problème, qu'on n'a jamais eu d'informations sur elles depuis les années 209 et 2010. Ces ALS n'ont jamais participé à aucune réunion, n'ont jamais voté, n'ont jamais fait quoi que ce soit. Alors penchons-nous d'abord...

Si vous voulez faire des choses, faites-le d'une manière générale d'abord pour les ALS, puis les membres individuels. Je ne suis pas du tout contre et je le répète, l'adhésion individuelle, c'est une richesse d'AFRALO, au contraire. Maintenant, il reste la question s'ils peuvent ou pas voter.

Mais leur participation ne peut être qu'enrichissante. Je le répète, la participation des membres individuels ne peut être qu'enrichissante. Donc si vous voulez faire un questionnaire, je préfère que vous le fassiez pour les ALS et ce qu'elles attendent du leadership d'AFRALO, qu'est-ce qu'elles attendent d'AFRALO, qu'est-ce qu'elles attendent de l'ALAC de manière générale, qu'est-ce qu'elles attendent de l'ICANN d'une manière générale. Et je pense que c'est comme cela qu'AFRALO peut évoluer au lieu qu'on perde du temps sur quelques parce qu'on n'a pas eu beaucoup de membres individuels non plus.

Voilà, c'était un peu ma contribution sur cette réflexion. Je vous remercie.

ISAAC MAPOSA :

Merci Aziz. La question de savoir pourquoi on considère les membres individuels, ce groupe se focalise principalement sur la section des membres individuels. C'est en fait la focalisation de notre groupe. Donc nous nous concentrons sur cette question des membres individuels. C'est là-dessus que notre questionnaire est ciblé et c'est pour cela que nous ciblons les membres individuels. Nous travaillons sur les sections 5.6 à 5.12 qui traitent des questions relatives aux membres individuels. Nous ne considérons pas les ALS dans ce groupe de travail.

Ceci étant, lors de la première réunion, nous avons souligné le fait que si vous pensez qu'il faut que nous parlions de d'autres questions ou s'il y a des personnes au sein d'AFRALO qui pensent que la mission de ce groupe devrait être élargie, c'est quelque chose dont on peut parler au sein d'AFRALO dans le cadre de la liste de diffusion. Pour l'instant, ce groupe se focalise sur l'adhésion des membres individuels.

Est-ce qu'il y a d'autres choses par rapport à cela ? D'autres contributions ? Ça va Aziz ? Est-ce que vous avez levé la main encore ?

AZIZ HILALI : Non, c'est bon.

ISAAC MAPOSA : D'accord. Je vois que Seun a la main levée. Allez-y Seun.

SEUN OJEDEJI : Effectivement monsieur le président, je suis d'accord avec Aziz, il nous faut prendre en compte les ALS. Mais comme l'a dit le président, ce groupe est un groupe spécifique donc nous devons nous concentrer sur les principes opérationnels que nous avons.

Lors de la première réunion de ce groupe de travail, nous avons suggéré que si nous devions élargir le travail de ce groupe de travail, il fallait que ceci soit soulevé dans la liste de diffusion et personne n'a rien dit. Maintenant que nous avons déjà avancé notre travail, ce que je peux faire peut-être, c'est d'en parler aux dirigeants AFRALO et de mentionner qu'il serait peut-être bon d'élargir notre mission.

Nous allons demander aux membres d'approuver et s'il n'y a pas d'objection, nous pourrions peut-être faire le suivi sur cette question. Nous n'avons pas de commentaires sur la liste de diffusion par rapport à la question d'élargir le travail. Puisque nous venons de parler de cet éventuel élargissement, nous pourrions peut-être soulever cette question. Je ferai un suivi personnellement de nos membres par rapport à cela.

Voilà ce que je suggère. Donc peut-être qu'on pourrait mettre un point de travail par rapport à cela, que le président d'AFRALO fasse un suivi par rapport au travail. J'espère que ceci est utile.

ISAAC MAPOSA :

Merci Seun. Je crois que le personnel a noté ce point de travail.

Je vois dans le chat une suggestion d'Emmanuel qui suggère que le questionnaire ne soit envoyé qu'aux membres individuels ; c'était Emmanuel.

Je vois également une question de Michel : « Quelle sera la durée du groupe de travail si nous élargissons notre champ de travail ? » Je pense que cela dépendra.

Au début, le groupe de travail va s'occuper du travail qui existe maintenant, mais le délai sera déterminé par le résultat de la discussion, si nous incluons cette question des ALS ou d'autres questions qui pourraient éventuellement être incluses. Ceci, certes, dépend de la décision des dirigeants d'AFRALO.

Je vois qu'Aziz a levé la main donc je vais lui redonner la parole. Aziz, allez-y. Aziz, nous ne vous entendons pas. Aziz, allez-y, vous pouvez y aller.

AZIZ HILALI :

Un suivi par rapport à Seun. Par rapport aux membres qui ont une expérience...

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, nous avons des interférences, une petite coupure.
Je vais reprendre maintenant. Nous ne vous entendons plus, Aziz.
L'interprète a également un écho.

AZIZ HILALI : Je vais parler français. Désolé. OK ?

J'étais en train de dire...

INTERPRÈTE : Il faut éteindre l'autre ligne parce que là, je ne peux pas vous
interpréter. J'ai un écho terrible. Merci beaucoup.

AZIZ HILALI : Excusez.

Je voulais dire à Seun, je ne suis pas d'accord d'élargir la question pour
l'instant, ma remarque de tout à l'heure au niveau des ALS. Je préfère
qu'on ait un groupe qui comprenne des gens très anciens qui peuvent
apporter leur contribution et qui connaissent l'historique des ALS de
manière à vraiment résoudre ce problème des ALS qui ne sont pas
actives et réfléchir à nouveau comment mobiliser les ALS à être
beaucoup plus actives. C'est tout. Ma remarque à Seun, c'est
simplement que je demande que ce groupe continue son travail et le
termine, puis ensuite, on se penchera, on fera un groupe beaucoup plus
élargi. Et je préfère qu'il y ait des anciens dans ce groupe pour qu'ils
discutent à nouveau sur cette question d'ALS.

Voilà, j'ai terminé.

ISAAC MAPOSA : Merci Aziz.

Seun, est-ce que vous souhaitez répondre ?

SEUN OJEDEJI : Oui, merci. Merci d'avoir défini ce que vous souhaitiez dire.

Je voulais mentionner que les membres, c'est très divers. Nous avons des gens qui ont différents niveaux d'expérience, même ici. Mais en fin de compte, je crois que si l'aspect individuel de notre travail se termine, si ce groupe décide de continuer, peut-être qu'on pourra faire appel aux autres membres et voir s'il y en a d'autres qui sont intéressés à nous rejoindre, et nous pourrions passer à une deuxième phase.

Donc ce qu'on pourrait faire, c'est déjà de travailler tel que nous sommes sur la question actuelle. Et les dirigeants prendront une décision par rapport à la phase 2 du groupe de travail, nous donnera ce travail et à ce moment-là, on pourra peut-être faire appel aux autres membres s'il y a d'autres membres qui veulent nous rejoindre. Donc ce sera le même groupe avec d'autres membres.

Je pense que pour l'instant, le travail actuel se poursuit. Je crois qu'il y a suffisamment d'expérience ici pour l'instant pour parler du sujet qui nous concerne actuellement. Et pour la deuxième partie du travail, nous pourrions toujours faire appel à d'autres membres. Après, il y a toujours la question de savoir qui peut faire le travail. Donc nous pourrions effectivement ouvrir l'adhésion à d'autres membres s'ils souhaitent participer à la deuxième phase de notre travail.

Pour le président du groupe de travail, je crois que l'idée est de se focaliser sur notre travail actuel. Donc il y a un point de travail pour le président d'AFRALO qui est de réfléchir à la deuxième phase éventuelle de notre groupe de travail. J'espère que cela convient.

ISAAC MAPOSA :

Merci d'avoir répondu, Seun. Nous allons donc attendre votre réponse par rapport aux résultats de la conversation des dirigeants d'AFRALO là-dessus. Et merci pour cette réponse.

Je vois que la main de Silvia est levée. Silvia, c'est à vous.

SILVIA VIVANCO :

Merci beaucoup.

Du point de vue du personnel, je voudrais vous rappeler ce qui avait lancé cette question de la révision des membres individuels. On parle des sections 5.6 à 5.12 et je vais vous lire l'article 5.12 : « La question des membres individuels sera passée en revue tous les deux ans après la mise en œuvre pour reconsidérer les droits et les devoirs des membres non affiliés en considérant l'expérience qu'ils auront acquise pendant cette période d'essai. » Donc les règles imposent cette révision de deux ans et en fait, nous en sommes à trois ans. Nous avons déjà dépassé le délai. Voilà ce qui avait à la base lancé cette révision, donc j'aimerais quand même vous le rappeler.

Merci.

ISAAC MAPOSA :

Merci Silvia de ce rappel, merci de nous avoir rappelé ceci. Il s'agit du 5.1 dans le document des principes opérationnels. Merci.

Nous allons maintenant passer à la suite. Nous souhaitons avoir votre feedback par rapport aux questions que nous allons poser dans le questionnaire aux membres, les questions qui nous permettront d'avoir leur feedback sur leur expérience en tant que membres individuels.

Nous allons maintenant afficher les questions du questionnaire. Quelles sont les questions que nous devons poser aux membres individuels ?
Seun, vous avez la main levée ?

SEUN OJEDEJI :

Oui, merci monsieur le président.

En ce qui concerne les questions de ce sondage, de ce questionnaire, peut-être qu'on pourrait demander au personnel. Il est clair que le personnel a déjà de l'expérience dans l'administration des questionnaires. Donc peut-être que le personnel a des suggestions avec une liste de questions que nous pourrions passer en revue au sein du groupe de travail sur lesquelles nous pourrions donner notre feedback et ensuite, on pourra publier les suggestions.

C'est ce que je suggère parce que si on commence à passer en revue toutes les questions pendant cet appel, je pense que notre travail ne sera efficace.

Merci.

que nous avons partagé, voir ce qui doit être modifié sur ce document. Donc on vous demande de contribuer à la révision de ce document pour que l'on puisse travailler à ce qui est le plus important. C'est le travail qui nous a été demandé, donc nous devons le faire.

Et je crois que c'est à peu près tout. Est-ce qu'il y a quelque chose d'autre à rajouter ? Très bien.

S'il n'y a pas d'autres contributions, est-ce qu'il y a d'autres points que vous voudriez soulever, point sept, autres points à soulever éventuellement ?

SEUN OJEDEJI : Monsieur le président ?

ISAAC MAPOSA : Oui Seun, allez-y, exprimez-vous.

SEUN OJEDEJI : Je ne sais pas si c'est un point supplémentaire mais ce que je voulais dire, c'est que pendant cette période, ce n'est pas parce que certains sont coincés chez eux qu'ils ne sont pas occupés. Au contraire, je crois qu'on est de plus en plus occupés. Je voulais m'assurer que... En effet, nous n'avons pas beaucoup d'assiduité aujourd'hui, pas beaucoup de personnes ont rejoint cet appel. Je ne sais pas si toutes les deux semaines, c'est trop. Est-ce qu'on devrait le faire une fois par mois uniquement ? Je me demande comment améliorer la participation et le nombre de personnes qui se joignent aux appels. Je me rappelle qu'on

en avait parlé la dernière fois. Ce n'est pas une grosse préoccupation mais je voulais simplement soulever ce point.

ISAAC MAPOSA : Merci Seun. Je crois que nous pouvons communiquer avec les autres membres du groupe. Je ne sais pas ce qu'ils en pensent. Est-ce que c'est trop toutes les deux semaines ? Est-ce que cela doit être une fois par mois ? Sarah, je crois, veux prendre la parole.

SARAH KIDEN : Je suis désolée d'être très en retard, je n'avais pas mis cela sur mon calendrier.

Est-ce que nous avons une date limite pour terminer notre travail ? Je crois que cela nous aidera à déterminer si on doit se réunir tous les 15 jours ou une fois par mois.

ISAAC MAPOSA : Merci Sarah. On ne nous a pas donné un calendrier précis. Seun, est-ce qu'on a une date précise pour terminer notre travail en tant que groupe ?

SEUN OJEDEJI : Je crois que vous avez parlé dans votre méthodologie d'un calendrier et je crois qu'il y avait des dates dans ce document sur la méthodologie. Cela va être décidé par le groupe de travail. On nous a dit de ne pas trop passer de temps là-dessus et que dans deux mois, cela doit être

terminé, mais c'est flexible et cela dépend de vous ; c'est à vous de voir en tant que groupe de travail.

ISAAC MAPOSA :

Merci Seun de cette suggestion. Je pense que si on ne réunit qu'une fois par mois, on pourra ajuster et modifier le calendrier qu'il y a dans le document de travail. Donc je crois que c'est possible de modifier ces dates.

Donc une fois par mois, qu'en pensent les autres membres ? Une fois par mois ou à toutes les deux semaines ? Je ne vois personne s'exprimer à ce sujet dans le chat.

SEUN OJEDEJI :

Je peux prendre la parole ?

Je suis désolé de soulever cela, mais peut-être qu'on peut voir toutes les deux semaines et modifier par la suite ?

ISAAC MAPOSA :

« Si on attend un mois, on va perdre notre élan. », nous dit Barrack Otieno.

Donc on va garder notre rythme des deux semaines. Je pense que c'est plus logique. Tout le monde semble d'accord avec cela. Et je pense que nous allons conclure avec ce point.

SILVIA VIVANCO : Désolée de vous interrompre, je voulais contribuer. Sur la base de mon expérience, les groupes de travail qui se réunissent toutes les deux semaines, c'est bien. C'est une bonne pratique pour les coprésidents également quelques jours avant de se réunir de partager les documents, l'ordre du jour et de commencer le débat en ligne. Cela permet de bien lancer le débat en ligne avant l'appel. Ensuite, on se retrouve sur Zoom et la conversation a déjà été lancée donc on est plus efficaces. Donc c'est bien de commencer à travailler avec la liste de diffusion à ce questionnement une semaine avant.

ISAAC MAPOSA : Merci Silvia. On va garder notre fréquence de deux semaines et nous allons conclure.

J'aimerais remercier tout le monde de votre participation à cet appel. Restez en bonne santé et on se retrouve dans deux semaines. Au revoir à toutes et à tous.

CLAUDIA RUIZ : Merci. La séance est levée. Nous vous souhaitons une excellente journée. L'enregistrement est terminé également.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]